



Comment le droit peut aider les entreprises dans leur mutation digitale ?

Fiche pratique publié le 15/10/2014, vu 921 fois, Auteur : [Julien ROCHER](#)

Comment le droit peut-il s'inscrire dans le mouvement et contribuer de façon positive à l'évolution de la transmission des données ?

Selon l'avocat Nathalie Anziani, les entreprises souhaitent avoir le maximum de contrôle sur l'usage de la communication digitale. Les parties du droit appelée "Contrôle et Surveillance", "pouvoir disciplinaire de l'employeur" opposent l'usage personnel de l'usage professionnel des TIC (technologies de l'information et de la communication).

Comment ces TIC régissent-elles le management des organisations notamment en terme de productivité et de créativité ?

Plus d'autonomie opérationnelle

Grâce à la maîtrise des TIC, les salariés sont capables de gagner en souplesse de travail et peuvent adapter leurs horaires de la façon dont ils le souhaitent tant que les objectifs fixés sont atteints.

Le droit devrait donc légiférer sur l'adaptation d'une nouvelle manière de manager sachant que l'autonomie alloué au salarié peut être source de nouvelles idées à prendre en compte pour l'employeur qui peut s'aider de ses employés en terme de remontées d'idées.

C'est en effet un bon moyen de récolter les données de satisfaction de clients. Pour l'employé cela peut-être perçu comme un sentiment de montées en compétences et lui donne ainsi le sentiment de faire évoluer son statut au sein de son environnement.